

Le **projet européen PilotSTRATEGY** (2021-26), coordonné par le BRGM, répond aux objectifs de la transition verte. Les études menées doivent permettre de répondre à la question : oui ou non, peut-on développer un site pilote de **stockage géologique de CO₂**? Les recherches en France portent sur une zone de 100 km² autour du site industriel de Grandpuits (C.C. Brie nangissienne, 77-Seine-et-Marne).

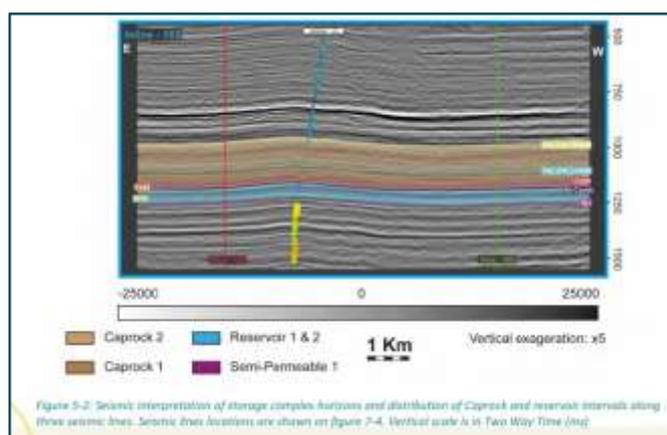
En France, le **Groupe de réflexion "Adaptations et Territoire" (GR AT)** rassemble les parties prenantes nationales et locales afin de les tenir informées de l'évolution du projet, de recueillir les points de vue de la communauté locale, de créer un réseau qui perdurera après le projet, et de travailler ensemble à la préparation d'une proposition réalisable pour le **CSC [capture et stockage du CO₂]**. La 2^e réunion du GR AT (26.03.2023) a abordé trois sujets, résumés ci-après.

A. La chronologie du projet, et du développement d'un site pilote de stockage souterrain de CO₂.

PilotSTRATEGY (2021-26) collecte les données et élabore les analyses et les modèles d'une qualité et d'un niveau de détail qui leur permettent de servir de base, le cas échéant, à la construction future d'un **site pilote** de stockage de CO₂. Cette dernière étape ne serait pas menée par le BRGM mais par toute entreprise publique ou privée qualifiée, sous réserve d'obtenir au préalable un **permis de recherche**. Une phase pilote constitue un essai à grandeur réelle : construire un puits d'injection et le tester avec une injection dans le sous-sol de CO₂, limitée à un volume de 100 000 tonnes sur la durée accordée. L'évaluation du pilote vérifie si le test s'est bien déroulé, sans incident et comme prévu selon la modélisation fournie par PilotSTRATEGY. Si l'essai est concluant, l'entreprise ou le partenariat qui le développe pourra déposer une **demande de concession** pour procéder à une injection de CO₂ à une échelle commerciale. Ce processus décisionnel par ces étapes scientifiques et légales à respecter, permet de vérifier le bon déroulé et la conformité de la démarche.

B. La connaissance du sous-sol ; retour sur la campagne de mesures menée en 2022.

L'IFPEN, partenaire du projet, présente des images obtenues à partir des mesures géophysiques, lesquelles ont permis de construire un modèle complexe et détaillé du sous-sol de Grandpuits.



Représentation du sous-sol à Grandpuits : [Rapport PilotSTRATEGY D2.7](#)

En bleu : une strate de roche (oolite blanche) d'environ 150m d'épaisseur. Sa profondeur (moins 1.600 à moins 1.800 m) est intéressante pour établir un réservoir de CO₂. Le gaz injecté sous pression et donc sous forme liquide peut pénétrer et rester dans les très petits espaces au sein de la roche (pores), connectés entre eux (perméabilité). **En marron**, juste au-dessus : une couche au moins deux fois plus épaisse (environ 300m ou davantage), composée de marnes de Massigny. On l'appelle « cap rock », une « roche couverture » plus dense, peu poreuse et imperméable, qui empêche la circulation de fluides vers le haut. Ce sont des éléments favorables pour le confinement du CO₂.

Question posée en séance : Des voies d'échappée du CO₂ vers la surface pourraient-elles se former ? **Réponse** : Non, c'est très improbable. Vue la superposition des couches observée, seule une faille pourrait offrir une telle voie ; cependant le bassin parisien, et la zone, sont libres de failles et stables (caractérisés par une très faible sismicité).

Tous les documents relatifs au GR AT sont disponibles en ligne :

<https://pilotstrategy.eu/about-the-project/explore-the-regions>

Sélectionner France pour choisir les téléchargements.

PilotSTRATEGY has received funding from the European Union's Horizon 2020 research and innovation programme grant n°101022664



@PilotSTRATEGY
www.pilotstrategy.eu

Page 1/2



C. Sécurité du stockage ; identification des impacts, réduction et gestion de risques.

Les chercheurs du BRGM présentent la logique et la démarche suivies pour effectuer une **évaluation prévisionnelle de la sécurité et de la performance** d'un stockage géologique de CO₂. Son objectif : assurer qu'un stockage, dans les conditions d'opération qui sont proposées, ne présente aucun risque pour la santé et pour l'environnement.

Alors qu'il n'y a pas de stockage de CO₂ en France actuellement, des cas réels (y compris les nombreux sites de stockage géologique de gaz naturel) permettent un retour d'expérience. Une étude dédiée de sécurité est menée pour chaque projet afin de bien prendre en compte le contexte du site envisagé.

Les caractéristiques mises en évidence par les études et les modèles géologiques sont évalués dans une perspective stratégique : la roche « couverture » peut-elle effectivement jouer son rôle de confinement ? La stabilité du milieu géologique est vérifiée. L'imperméabilité des puits de forage existants est évaluée. Des scénarios de construction et d'opération du stockage sont examinés, en posant systématiquement les questions : qu'est-ce qui pourrait se passer d'imprévu ? Quelle en est la probabilité ? Quelles pourraient être les conséquences ? Quelles actions préventives ou remèdes mettre en place pour réduire la probabilité et/ou les conséquences ?

La présentation aborde également le strict encadrement réglementaire européen et français, et les processus décisionnels. Les conditions et obligations d'octroi de permis de recherche ou d'exploitation sont évoquées. Notamment, un plan de surveillance doit être élaboré dès le départ, concernant aussi bien la période de remplissage du stockage que la période post-fermeture (une fois l'injection de CO₂ terminée). Lorsqu'un pilote ne se conforme pas aux attentes inscrites dans le dossier, un exploitant ne demande pas de dérogation ; au contraire il retourne aux études pour solutionner les écarts.

Parmi les **remarques des parties prenantes** entendues lors de cette réunion du GR AT, sont celles :

- d'un **ministériel**, concernant la décarbonation de l'industrie ;
- d'un **industriel**, concernant les alternatives de production en vue de réduire les émissions de CO₂ ;
- d'un **élu**, concernant le besoin de données comparatives pour éclairer la décision territoriale.

Rapport complet sur la réunion ; suite des travaux par les parties prenantes ; possibilité de participer

Le rapport complet de cette 2^e réunion du GR AT trace les débats en détail ; il est disponible en ligne avec les diapositives présentées par les intervenants : <https://pilotstrategy.eu/about-the-project/explore-the-regions>.

Les personnes qui souhaitent approfondir les questions abordées par le GR AT et ajouter leur voix aux débats, sont invitées à prendre contact avec l'équipe. La prochaine réunion aura lieu le **18 nov. 2024**. Après un court rappel du projet par le BRGM, trois **discussions centrées sur les perceptions et les avis des parties prenantes** seront alimentées par des informations présentées par les chercheurs :

- 1 « **A quoi pourrait ressembler une installation pilote ou permanente dans ce territoire ?** »
Présentation de recherche : Elaborer un scénario pour l'emplacement d'une tête de puits d'injection (Geostock)
- 2 « **Qu'est-ce qu'un emplacement favorable - Quels critères – quelles priorisations ?** »
Présentation de recherche : Notion de terrain « favorable/moins favorable » (IFPEN)
- 3 « **Relations avec les citoyens : Quelle information, quel accompagnement dans les prochains 18 mois du projet PilotSTRATEGY ?** »
Présentation de recherche : Images fortes issues du sondage de 2022 (Symlog)

Pour participer au GR AT en 2024-26, ou pour recevoir des invitations à des réunions publiques ponctuelles, veuillez contacter :

Claire MAYS, Institut Symlog de France

claire.mays@post.harvard.edu

Animatrice du GR AT pour l'équipe France de PilotSTRATEGY



@PilotSTRATEGY
www.pilotstrategy.eu

Page 2/2

